

Monsieur Francis SCHWINTNER  
Chef de service  
Direction Départementale des Territoires  
de l'Ain  
Service Sécurité Routière  
CS 90410  
23 Rue Bourgmayer  
01012 BOURG EN BRESSE

Lyon, le - 4 SEP. 2018

Référence : D/2018/210606  
Affaire suivie par : Muriel Lagarde

Objet : Demande de suppression du passage à niveau n° 46a à 'Ambérieu en Bugey

Pièces jointes :

- Dossier d'enquête (3 exemplaires)

Monsieur,

Suite à l'évolution des usages au passage à niveau n°46a, à proximité de la gare, avec un accroissement des usagers n'étant pas agents de la SNCF, la mairie d'Ambérieu-en-Bugey nous a alertés sur la situation de ce PN.

D'un commun accord, il a été convenu de procéder à sa fermeture.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir engager la procédure réglementaire de fermeture de passage à niveau. A cet effet, vous trouverez ci-joint trois exemplaires du dossier d'enquête publique préalable.

Les factures liées à cette enquête (insertion presse, rémunération commissaire enquêteur...) sont prises en charge par SNCF Réseau et doivent être adressées à l'adresse ci-après :

SNCF Réseau  
Infrapôle Alpes  
169 rue du Docteur Vernier  
73000 Chambéry

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire pouvant vous être utile, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Fabrice BOUJET

Chef du Pôle Prospective et Emergence